



COMPTE-RENDU

DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 15 DÉCEMBRE 2016 À 21 H À LA MAIRIE D'AYGUESVIVES

Présents : ADAM Pascal, ANTOINE Frédéric, BRIAND Laetitia, CHAUVET Michel, DAZA Diane-Sarah, DELMAS Gilbert, DEMAY Véronique, EMERY Françoise, FOLLET Jérôme, LAFFONT Maryse, MAUREL Alain, OBERTI Jacques, PINAUD Sébastien, TROPIS Karine, VATIN Marc

Absents excusés : GRELAT Hélène, LOMBARD Stéphanie, MAUFRAS Jean-Yves, SARTORI Janine

Procuration : LOMBARD Stéphanie à TROPIS Karine, MAUFRAS Jean-Yves à LAFFONT Maryse, SARTORI Janine à DELMAS Gilbert

Secrétaire de séance : MAUREL Alain

- Information sur les séminaires en vue de la deuxième modification du SCOT** : M. le Maire informe le Conseil Municipal des séminaires du SMEAT prévus les 16 décembre 2016, 12 et 18 janvier 2017.
- Recensement de la population** : M. le Maire informe le Conseil Municipal que la population Ayguesvivoise est de 2 585 habitants au 1^{er} janvier 2017. La valeur INSEE retenue est celle de 2014.
- Avis sur le schéma de mutualisation** : M. le Maire explique à l'assemblée le schéma de mutualisation du territoire du Sicoval. Ce schéma, rendu obligatoire par la loi, doit apporter une meilleure rationalisation des dépenses publiques et améliorer l'efficacité des services rendus aux usagers. Il s'articule autour de 9 grands chantiers portant sur les thématiques suivantes : achat, juridique, finances, santé-sécurité, formation, système d'information, commande publique, assurances, innovation territoriale.
Le schéma de mutualisation du Sicoval est approuvé à l'unanimité.
- Avis sur le Programme Local de l'Habitat (PLH) 2017-2022 du Sicoval** : M. le Maire expose le contenu du nouveau PLH du Sicoval. On peut retenir de cette présentation les 4 grandes orientations :
 - maintenir l'attractivité du territoire du Sicoval. Il est prévu la création de 1 000 logements par an sur l'ensemble du territoire. La commune d'Ayguevives doit accueillir 150 logements supplémentaires sur la période soit 30 logts/an ;
 - maîtriser la consommation foncière en polarisant le développement urbain. La charte d'aménagement du Sicoval préserve 66% du territoire de toute urbanisation ;
 - répondre aux besoins diversifiés des ménages et les accompagner dans leurs parcours résidentiels. Il est prévu de poursuivre la construction de logements sociaux locatifs et de développer l'accession à la propriété à prix abordable ;
 - s'assurer de la qualité d'usage, de l'adaptation et de la performance énergétique des logements. La mise en œuvre de la certification NF Habitat et NF Habitat HQE doit permettre de garantir cette performance énergétique.Le PLH 2017-2022 du Sicoval est approuvé à l'unanimité.
- Convention de partenariat Commune-Sicoval pour le projet de stage baby sitting du 6 au 10 février 2017** : la convention est approuvée à l'unanimité.
- Demandes de subventions en vue de l'extension et de la rénovation énergétique des écoles** : le projet d'extension des écoles est présenté : la première tranche porte sur la construction de 3 nouvelles classes, d'un préau et de nouveaux sanitaires à l'école élémentaire. Sur le budget prévisionnel de 618 010 € HT sont prévus 89 010 € d'études et 529 000 € de travaux.
Une subvention DETR (État) est demandée à hauteur de 30% sur les études (26 703 €) ; reste à la charge de la commune la somme de 62 307 €.
Une subvention DETR (État) est demandée à hauteur de 30% sur les travaux (158 700 €HT). Une subvention de 30% est aussi demandée au Conseil Départemental de la Haute-Garonne (158 700 €HT) ; reste à la charge de la commune la somme de 211 600 €HT.
Le projet de rénovation énergétique des écoles est présenté. Le montant prévisionnel des travaux est de 172 067 €HT. Il est proposé de demander les subventions suivantes : État avec la DETR à hauteur de 30% soit 51 620 € ; Région à hauteur du plafond de subvention de 50 000 € ; Département à hauteur de 30% du solde par rapport à la Région soit 36 620 €. La part communale prévisionnelle résiduelle est de 33 827 €.
Les demandes de subventions concernant la 1^{ère} tranche d'extension et la rénovation énergétique des écoles sont approuvées à l'unanimité.
- Porté à connaissance** : il est présenté l'achat d'un tracteur tondeuse pour un montant de 24 500 €HT et la reprise de la tondeuse Shibaura pour 3 500 € soit une soule de 21 000 €HT.
Il est présenté les ventes de concessions au cimetière municipal.
- La démarche en matière Gestion de la Relation à la Population (GRP)** : M. le maire expose les principes de la GRP élaborée par les élus du Sicoval en étroite relation avec les communes. La GRP a pour but d'améliorer la relation aux usagers et plus largement aux citoyens, d'avoir une traçabilité des demandes, d'avoir une démarche de modernisation, de simplification et de qualité. La charte est approuvée à l'unanimité.